

actu
Inde qui brille,
Inde qui pleure

dossier
Un toit, des droits :
pas si simple !

multi-culture
le bureau
des reptiles



Stop au
commerce
des produits
des colonies
israéliennes

Directeur de rédaction

Arnaud Zacharie

Rédaction

Frédéric Lévéque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo – Eupen
sur papier recyclé

Photo de couverture

Des travailleurs palestiniens coupent des oignons dans un champ appartenant à des colons, à proximité de la colonie de Tomer.
© Oded Balilty – AP / Isopix.

dlm est le supplément
« développement » du magazine
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous!
www.imagine-magazine.com
www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be – 02 250 12 51



03

édito

Scarlett, les bulles et les colonies...

par Frédéric Lévéque

04

made in illegality

Palestine : la colonisation par le développement économique

Le droit international en renfort

par Rabab Khairy

07

actu

Les orangs-outans n'aiment pas l'huile de palme

par Véronique Rigot

08

actu

Inde qui brille, Inde qui pleure

par Aurélie Leroy

11

petites histoires de gros sous

Un cadeau de Sainte Barbe, patronne des mineurs...

par Antonio Gambini

12

dossier

Un toit, des droits : pas si simple !

Quand les favelas proposent...

Nigeria : « Si tu tiens à ta vie, barre-toi ! »

Nairobi et la force du collectif

par David Eloy, Juliette Rousseau, Yves Prigent et Fabrice Bugnot

19

l'esprit d'entreprise

Le protectionnisme « social » à la sauce Mittal

par Bruno Bauraind

20

citoyen, citoyenne

Bike To Meet You : rencontres africaines

Une banque : un projet financier, mais pas seulement

par Nicolas Van Nuffel

22

projet 11.11.11

Bolivie : l'autosuffisance alimentaire au bout du tunnel

par Stéphane Compère

24

multi-culture

Le bureau des reptiles

par Julien Truddaïu

27

pas au sud, complètement à l'ouest

Tout fout le camp !

par Gérard Manréson

FRÉDÉRIC LÉVÈQUE
CNCD-11.11.11

Scarlett, les bulles et les colonies...

Scarlett Johansson n'avait certainement pas imaginé qu'elle provoquerait autant de remous en prêtant son image à une entreprise qui fait des bulles. Fin janvier, SodaStream, célèbre producteur israélien de machines à gazéifier l'eau, présentait sa nouvelle campagne publicitaire en s'associant à l'actrice de *Lost In Translation*, par ailleurs ambassadrice d'Oxfam International. *A priori*, pas de quoi faire de vagues : la vedette américaine est libre de vendre son image. Sauf que la principale usine de SodaStream se trouve à Mishor Adumim, en Cisjordanie.

Mishor Adumim est une zone industrielle qui abrite une production importante dans les secteurs du plastique, du ciment, du tannage du cuir, des détergents et de l'aluminium. Elle est située dans la colonie israélienne de Maale Adumim. Depuis sa création en 1975, cette implantation ne cesse de s'agrandir par l'expropriation et l'expulsion des bédouins Jahalins. Elle est aujourd'hui la troisième plus grande colonie de Cisjordanie avec quelque 40 000 colons. Oxfam ayant fait de la défense des droits des Palestiniens un de ses chevaux de bataille, la rupture avec son ambassadrice était inévitable.

Sur la défensive, l'entreprise SodaStream s'est empressée d'affirmer qu'elle ne faisait pas de politique, mais qu'elle avait profité des avantages financiers offerts par le gouvernement israélien pour s'installer dans la colonie. Peu importe ! Dans les faits, l'entreprise renforce la viabilité économique des colonies – illégales selon le droit international – et contribue donc à saper celle d'un futur État palestinien.

« SODASTREAM RENFORCE LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DES COLONIES ET CONTRIBUE DONC À SAPER CELLE D'UN FUTUR ÉTAT PALESTINIEN »

Depuis l'occupation de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie et de Gaza en juin 1967, Israël a développé une politique d'installation de colonies de peuplement dans ces territoires. Une importante activité économique y a été promue parallèlement au travers de l'établissement de diverses industries, du développement de la production agricole et de l'exploitation des ressources naturelles.

L'Union européenne et ses États membres entretiennent des relations économiques et commerciales privilégiées avec l'État d'Israël, ce qui s'est matérialisé par la conclusion d'un « accord d'association » octroyant notamment des tarifs douaniers préférentiels aux produits israéliens importés au sein de l'UE. Une portion de ces échanges concerne des produits issus des colonies installées dans les territoires palestiniens occupés. Or, au regard du droit international, l'UE et ses États membres ont l'obligation de s'abstenir de tout commerce et de toute relation économique avec des sociétés israéliennes établies en territoire palestinien ou y déployant leurs activités.

C'est cette obligation que rappelle la campagne belge « Made in Illegality » lancée le 27 février à Bruxelles. Cette initiative, promue entre autres par le CNCD-11.11.11, son homologue flamand et la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme), n'appelle pas au boycott de tous les produits israéliens ou à un étiquetage spécifique. Sa démarche est différente. Elle exige des autorités belges et européennes qu'elles assortissent les condamnations de la colonisation d'actions concrètes comme l'interdiction sur le sol européen de tout produit issu des colonies.



RABAB KHAIRY
CNCD-11.11.11

La colonisation par le développement économique

La bonne santé économique des implantations israéliennes dans les territoires palestiniens occupés joue un rôle central dans le maintien et l'expansion de la politique de colonisation.

On l'appelle communément « le grenier de la Palestine ». Le climat particulièrement humide propice à la culture d'un large éventail de produit maraîchers tout au long de l'année fait de la vallée du Jourdain la zone agricole par excellence de la Cisjordanie. Dattes, olives, figues, agrumes, melons, poivrons, concombres, oignons, herbes aromatiques, tomates-cerise, aubergines y sont les principaux produits cultivés, dans des serres et sur des terres qui s'étendent à perte de vue.

37 colonies israéliennes y sont implantées. Elles accaparent *de facto* la majeure partie des terres et leur économie est florissante. Le rapport de l'ONG israélienne *Kerem Navot*, publié en août 2013, affirme que durant ces dernières décennies, les Palestiniens ont perdu un tiers de leurs terres agricoles, en partie à cause des spoliations des colons qui ont bénéficié de l'appui de l'État israélien. Les terres palestiniennes colonisées concentrent la majeure partie des terres cultivables, des réserves en eau et autres ressources naturelles. L'impossibilité pour la Palestine d'y déployer des activités économiques entraîne, selon la Banque mondiale, un manque à gagner d'environ 3,4 milliards de dollars, soit 85 % du PIB palestinien. Dans les années 80, les exportations représentaient plus de la moitié du PIB palestinien, elles sont aujourd'hui tombées en-dessous des 15 %. Paradoxe de l'occupation : un grand nombre de Palestiniens n'ont guère d'autres solutions que de trouver du travail dans les colonies, principalement dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'industrie.

L'essentiel de la production agricole israélienne – dont celle provenant des colonies – arrive sur les étals des supermarchés européens. En 2010, l'association israélienne *Who Profits* estimait que le pays avait exporté des fruits et légumes pour une valeur totale de 2,1 milliards de dollars, dont 66 % vers le marché européen qui constitue également le principal débouché pour deux entreprises manufacturières israéliennes implantées dans les colonies comme Ahava (produits cosmétiques) et SodaStream.

La politique active d'accaparement de terres et d'installation de colonies de peuplement est accompagnée de dispositifs attractifs incitant les entreprises israéliennes des secteurs industriels et agro-industriels à s'installer dans les colonies. Aux subventions généreusement octroyées par l'État israélien (avantages fiscaux, ristournes sur la location des terrains, fonds alloués pour la recherche et le développement, etc.), il faut ajouter les fonds considérables investis par le gouvernement dans la construction d'infrastructures pour l'usage des colons, notamment les routes qui leur sont réservées et qui permettent l'accès rapide aux marchés israélien et étranger.

L'économie des colonies constitue un volet essentiel de la politique d'occupation. Et par effet d'entraînement, l'importante activité économique des colonies joue un rôle indéniable dans le maintien de la colonisation et son expansion.



Travailleur palestinien dans les colonies : des droits au rabais

Selon une enquête menée en 2013 par l'*Arab World for Research and Development* auprès des travailleurs palestiniens dans les colonies, il ressort que 65 % des personnes interrogées sont exposées à des substances toxiques qui ont un impact sur leur santé ; que seuls 11 % ont une sécurité d'emploi et que 77 % sont recrutés sur base journalière. En outre, les Palestiniens travaillent dans les colonies pour un salaire moyen de 2 à 4,8 USD de l'heure, alors que le salaire minimum en Israël est de 6 USD.

La colonisation en progression constante

L'année 2013 a marqué les 20 ans des Accords d'Oslo. L'objectif de ces accords était la création à terme d'un État palestinien aux côtés de l'État israélien ; une perspective qui apparaît plus éloignée que jamais.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 250 colonies israéliennes en territoire palestinien occupé depuis 1967.
- 530 000 colons installés en Cisjordanie, dont 200 000 à Jérusalem-Est. Un nombre qui a plus que doublé depuis la conclusion des Accords d'Oslo.
- Chaque année, le gouvernement israélien consacre au moins 330 millions € de plus aux avantages destinés aux colons qu'à ceux destinés aux citoyens vivant au sein d'Israël.



« LES PALESTINIENS ONT PERDU UN TIERS DE LEURS TERRES AGRICOLES, EN PARTIE À CAUSE DES SPOLIATIONS DES COLONS QUI ONT BÉNÉFICIE DE L'APPUI DE L'ÉTAT ISRAÉLIEN »

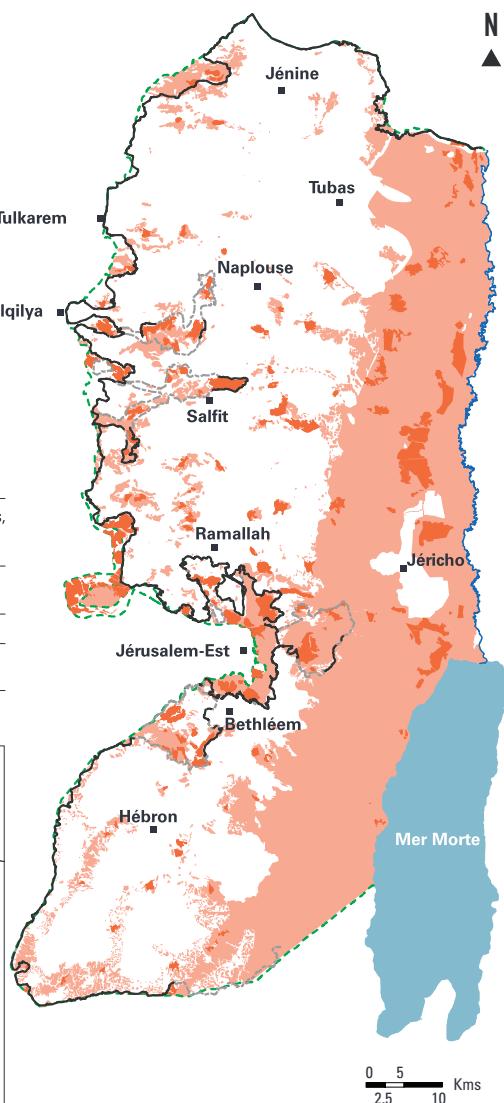
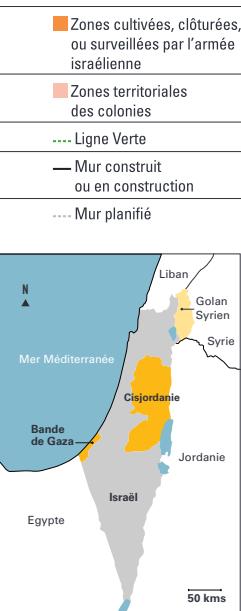
Des entreprises européennes impliquées

Certaines sociétés internationales opèrent dans les colonies.

On trouve parmi celles-ci :

- **G4S**, multinationale britannico-danoise qui fournit à travers sa filiale israélienne des services et des équipements de sécurité aux postes de contrôle israéliens, aux prisons où sont détenus des Palestiniens au sein d'Israël et à des entreprises privées dans les colonies.
- **Alstom et Veolia**, multinationales françaises, impliquées, depuis 2004, dans le projet de tramway qui relie Jérusalem aux colonies voisines en violation du droit international.
- En Belgique, c'est le groupe bancaire **Dexia SA**, dont l'État belge est actionnaire majoritaire, qui est lui aussi directement impliqué dans le financement des colonies à travers sa filiale israélienne, Dexia Israël. Malgré les campagnes dont le groupe a fait l'objet et ses déclarations de séparation de sa filiale, Dexia SA est toujours lié à Dexia Israël qui continue à financer les colonies israéliennes à travers notamment les prêts accordés aux municipalités.

Le territoire accaparé par les colonies



Ces produits des colonies vendus en Belgique

Le volume exact des échanges entre l'Europe et les colonies est difficile à établir. Israël considère les colonies comme faisant partie de son territoire et indique l'origine de tous ses produits exportés comme étant « Made in Israel ». Toutefois, on sait que 40 % des herbes aromatiques et des dattes exportées par Israël ou la majorité des grenades, 22 % des amandes, 13 % des olives, 5 % des nectarines et 3 % des pêches qui arrivent en Europe en provenance d'Israël sont cultivés dans les colonies en Cisjordanie. Les fleurs sont également produites à grande échelle dans la vallée du Jourdain. Elles sont exportées en Europe via les Pays-Bas où elles sont vendues aux enchères et ré-emballées sans que l'origine soit toujours indiquée. Quant au marché viticole israélien, il est contrôlé par six maisons qui possèdent toutes, sans exception, des vignobles en territoires occupés syrien (Golan) et/ou palestinien.



Le droit international en renfort

RABAB KHAIRY
CNCD-11.11.11

Les revendications de la Campagne « Made in Illegality » se fonde sur des obligations en droit international.

Le devoir de la Belgique et des autres États membres de l'UE de rompre tout lien économique avec les colonies israéliennes se fonde sur de solides arguments juridiques. Dans un rapport sur la question¹, François Dubuisson, professeur de droit international à l'ULB, fait ressortir de façon claire et indubitable trois obligations :

1/ Faire respecter le droit international humanitaire. En l'occurrence, il s'agit pour l'UE et ses États membres de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter par Israël l'interdiction de la colonisation.

2/ Ne pas reconnaître comme licite une situation illégale. Cette obligation coutumière de droit international vise à interdire aussi tout acte qui impliquerait une telle reconnaissance, comme une relation économique qui soit de nature à admettre l'autorité d'Israël sur le territoire palestinien ou à accorder des effets juridiques aux activités des colonies.

3/ Ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale. Selon le professeur Dubuisson, « en admettant sur leur territoire l'importation et la commercialisation des produits issus des colonies de peuplement, les États de l'Union européenne contribuent incontestablement à leur prospérité économique et, en cela, apportent 'aide ou assistance' au maintien de la situation illégale créée par la politique de colonisation d'Israël ».

Si la mise en œuvre de ces obligations par l'UE n'a pas toujours été rigoureuse, tout indique qu'elle les prend de plus en plus en considération, suite à la pression grandissante de la société civile. En juillet 2013, la Commission européenne a franchi un grand pas en adoptant des *Lignes directrices* qui engagent l'UE à exclure les colonies de tous les « prix, instruments financiers ou subventions » qu'elle finance. En adoptant ces *Lignes directrices*, elle a montré qu'elle est consciente de ses obligations au regard du droit international et européen. C'est un début mais cela reste insuffisant par rapport à la nécessité de prendre des initiatives qui soient susceptibles d'infléchir efficacement la politique de colonisation d'Israël.

En Europe et ailleurs, des pays prennent déjà des mesures visant à se conformer au droit international. Dernièrement, des États comme la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suède ou les Pays-Bas ont ainsi exclu de leur fonds de pension publics des sociétés israéliennes impliquées dans les colonies, en invoquant leurs obligations internationales pour justifier leur décision.

1/ François Dubuisson (Centre de droit international-ULB), « Les obligations internationales des membres de l'Union européenne concernant le commerce des produits des colonies israéliennes », février 2014, CNCD-11.11.11, 11.11.11 et FIDH



Stop au commerce des produits des colonies israéliennes

Les organisations signataires de cette campagne - CNCD-11.11.11, 11.11.11, FIDH, LDH, MOC, Solidarité Socialiste, Association belgo-palestinienne, Broederlijk Delen, Pax Christi Vlaanderen, Vredesactie, intal, FOS, Vrede vzw, Palestina Solidariteit vzw, FGTB-ABVV, Centrale générale - FGTB, CGSP Wallonie, CNAPD, CSC, UPJB, Pax-Christi Wallonie-Bruxelles, demandent à la Belgique :

- 1/ d'interdire l'importation des produits des colonies ;
- 2/ d'exclure les colonies des accords bilatéraux et de coopération avec Israël ;
- 3/ de dissuader les entreprises belges d'investir et d'entretenir des relations commerciales avec les colonies israéliennes ;
- 4/ d'exclure des marchés publics et des appels d'offres les entreprises implantées dans les colonies.

Rendez-vous sur
www.madeinillegality.org

Les orangs-outans n'aiment pas l'huile de palme

Quand le combat pour la protection des orangs-outans rejoint celui contre l'huile de palme, cela donne un jugement exemplaire de la justice indonésienne et un sérieux coup de pouce aux défenseurs de la biodiversité et des droits des petits paysans.

Cela se passe dans un des rares endroits sur terre où l'on peut observer, à l'état sauvage, des tigres, des éléphants, des rhinocéros et des orangs-outans, mais aussi une multitude de plantes endémiques, d'oiseaux et d'insectes. La forêt de Tripa, au nord-ouest de l'île de Sumatra, en Indonésie, est classée depuis 2001 pour la richesse de sa diversité naturelle (écosystème de Leuser), ce qui empêche en principe l'exploitation de bois et d'huile de palme, l'exploitation minière ou encore la construction de routes.

Cette forêt primaire rend plusieurs types de « services » : elle sert de rempart au réchauffement de l'atmosphère¹, de réservoir d'eau (ses marais sont de grandes nappes phréatiques qui affleurent) et enfin, elle est un véritable conservatoire de la diversité naturelle². Pour l'*homo economicus*, la forêt a avant tout une fonction économique, ce sont des stères à exporter ou des terres à libérer. Prendre en compte ces aspects environnementaux n'est donc pas spontané, sans compter les fonctions sociale, symbolique et culturelle des forêts, qui constituent encore le lieu de cérémonies ou la « pharmacie à ciel ouvert » de nombreuses populations locales.

La production d'huile de palme en accusation

Les petits paysans, peu informés et donc supposés « ignorants » de la valeur de ces forêts primaires, ont justement souvent été considérés comme les responsables de la déforestation. L'agriculture sur brûlis, qui progresse de zone en zone, est pointée du doigt. Mais sans vouloir défendre ici cette technique, force est de constater qu'elle existe pourtant depuis la préhistoire, et qu'elle n'a jamais réussi à déforester aussi massivement que ces 20 dernières années, ni à menacer d'extinction une seule espèce ! L'huile de palme, bien ! Question d'échelle, évidemment. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), qui n'est pas réputé pour être opposé au secteur privé, ne s'y est pas trompé : il y voit la principale menace pour les orangs-outans indonésiens. Près de 90 % de la production mondiale d'huile de palme vient en effet d'Indonésie et de Malaisie.

Un jugement historique

Début janvier 2014, la justice indonésienne a condamné un gros producteur d'huile de palme pour déboisement illégal. La société Kallista Alam a été reconnue coupable d'avoir brûlé 1 000 hectares de tourbières dans la province d'Aceh, dans le nord de Sumatra, afin d'y planter

des palmiers à huile. Elle devra verser des dommages-intérêts de 6,8 millions € et 15,4 millions € supplémentaires en vue de la réhabilitation du terrain. En 2011, l'attribution d'une licence de déboisement à Kallista Alam d'Aceh avait suscité l'indignation internationale : plus d'un million et demi de personnes avaient signé une pétition.

Impuissants depuis plus de 20 ans, les experts observaient la forêt primaire indonésienne – le troisième bassin de forêts équatoriales dans le monde, après le Brésil et la République démocratique du Congo – disparaître petit à petit chaque année. Avec ce jugement, la déforestation en Indonésie semble prendre un coup dans l'aile, et cela, grâce à deux combats ciblés : l'un emblématique (les orangs-outans sont presque aussi célèbres que les pandas), l'autre médiatique (l'huile de palme est une des cibles préférées des médias, tant pour ses effets sur la santé que pour son mode de production).

Les pressions des ONG nationales et internationales ont fait effet, reste maintenant à s'appuyer sur cette bonne recette et sur cette victoire indonésienne pour faire condamner les autres gros producteurs, en Indonésie comme en Afrique, qui détruisent l'environnement et violent les droits des populations locales. La justice environnementale n'en est qu'à ses débuts.

1/ Les forêts stockent le carbone, mais cette forêt est aussi composée d'énormes tourbières – des marais où les matières organiques se décomposent lentement et constituent donc des puits de carbone.

2/ La multitude d'espèces précitées vit ensemble dans cet habitat privilégié, ce qui permet les interactions entre les espèces et le respect de la chaîne alimentaire naturelle.

© 123_456 (flickr) 2012



AURÉLIE LEROY
CETRI

Inde qui brille, Inde qui pleure

Pays-continent à l'économie émergente, l'Inde serait-elle en train de perdre de sa superbe ? Pour Aurélie Leroy, l'« Inde qui brille » ne serait qu'un leurre et ne concernerait qu'une minorité de privilégiés. 75 % de sa population vit encore avec moins de deux dollars par jour, et les inégalités ne cessent de se creuser.

Encensée au milieu des années 2000 pour son dynamisme et sa croissance fulgurante, saluée après 2008 pour « sa traversée météorique de la crise » (Cerium, 2010), l'Inde semble avoir perdu de sa superbe aux yeux de ses anciens adorateurs. Le déferlement de superlatifs élogieux et les honneurs ont cédé le pas à des prévisions plus sombres et à une perte de confiance. Les discours basculent d'un extrême à l'autre, chargés d'excès, mettant au placard selon l'humeur les atouts ou les contradictions de ce colosse aux pieds d'argile.

Les élections générales prévues au printemps 2014 qui renouvelleront la chambre basse du parlement (Lok Sabha) sont l'occasion de prendre de la hauteur et sonnent l'heure du bilan. Bilan de la Coalition au pouvoir. Et bilan de vingt ans de réformes économiques, dont Manmohan Singh, l'actuel Premier ministre qui tirera sa révérence en mai prochain, est le grand architecte.

Aveux de faiblesses

L'état de santé de l'économie indienne, tout le monde en convient, n'est pas au beau fixe. Les indicateurs de croissance sont à la baisse, mais sans toutefois atteindre les seuils planchers des années 1980, époque à laquelle l'Inde faisait figure de pays pauvre. L'économie indienne n'apparaît pas comme étant au bord du gouffre. Elle ne doit pas non plus être mise sous perfusion comme par le passé, mais son modèle est néanmoins questionné. Deux constats d'échec peuvent au moins être posés.

Au tournant des années 1990, les dirigeants ont changé leur fusil d'épaule. D'une économie mixte et socialisante à la Nehru, ils ont opté pour une libéralisation économique et commerciale. Ils ont misé sur le développement d'une partie de la population (« l'Inde qui brille » constituée des classes

moyennes urbaines et instruites) et d'un secteur de l'économie (des services de pointe et de haute technologie). Cet investissement sélectif avait pour but de créer un effet d'entraînement qui se propagerait au reste du pays, mais le résultat des courses de la *trickle down theory* – la théorie du ruissellement – est au final désolant. L'émergence d'un segment de la population s'est fait au détriment de l'ensemble, la modernisation du pays aux dépens des services de base et pour couronner le tout, l'État s'est retiré des campagnes. De l'aveu même du président Pranab Mukherjee (juillet 2012), cette stratégie a été un échec : « La théorie du ruissellement n'a pas permis de répondre aux attentes légitimes des pauvres » (*Indian Express*, janvier 2014). Mécontentement des pauvres, mais frustration aussi des élites dorées, car comble du paradoxe, les principaux bénéficiaires des réformes inspirées par Singh sont aujourd'hui les plus critiques.

« PLUS QUE JAMAIS LES PAUVRES ONT UN VISAGE. ILS SONT POUR L'ESSENTIEL RURAUX, ADIVASIS (TRIBUS), DALITS (INTOUCHABLES) ET MUSULMANS »

La croissance dite inclusive est le second raté notable de la *Manmohanomics*. Au terme du second mandat de la Coalition de l'Alliance progressiste unie¹, on se rend compte de la vacuité retentissante de ce slogan. Non seulement, la croissance a enregistré un net ralentissement depuis 2011 (en 2012-2013, le rythme de croissance n'a été que de 5 %), mais en outre, le caractère déséquilibré et excluant des politiques de développement a accentué encore les fractures et disparités existantes. Le parti du Congrès se défend de faire la politique des élites en brandissant la liste des programmes sociaux dont il est à l'initiative, mais personne n'est dupe.



Ces programmes ont maintenu la tête hors de l'eau des millions de familles, mais, comme le souligne Christophe Jaffrelot, directeur du CERI (Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po), cette « politique de subvention » n'a pas permis aux masses d'embrasser et de participer à l'émergence du pays. Depuis le processus de libéralisation, les inégalités ont explosé. Les riches se sont enrichis, les pauvres ont stagné et pour certains, se sont appauvris. La fragmentation par classes, castes et communautés religieuses ainsi que la fracture géographique du pays – entre états fédérés, entre villes et campagnes – ont accentué les différences et ont été la source de conflits majeurs, parfois violents. Plus que jamais les pauvres ont un visage. Ils sont pour l'essentiel ruraux, *Adivasis* (tribus), *Dalits* (intouchables) et musulmans. Leurs conditions d'existence contrastent avec la minorité privilégiée et témoignent d'un développement à deux vitesses.

Au-delà de la « viabilité » d'une croissance exponentielle, la légitimité et la stabilité démocratique du pays sont ici mis en cause. Des contradictions majeures existent entre « la superpuissance émergente » et les manifestations d'une société inégalitaire, injuste et conflictuelle, dont l'asymétrie des rapports hommes/femmes et la persistance de zones de non-droit sont deux autres points noirs.

Enjeux des élections

À l'approche des élections, les défis sont nombreux, mais la pauvreté, les inégalités et les discriminations constitueront-elles des priorités politiques pour la démocratie indienne ? La future équipe au pouvoir aura-t-elle à cœur de rectifier les déséquilibres régionaux et les contradictions internes ?

Pour sortir de l'impasse, l'Inde doit cesser les grands écarts impossibles, retrouver une dynamique et opter pour une direction. Plusieurs gros chantiers sont à entreprendre pour qui acceptera de les prendre à bras le corps. La fuite spectaculaire des investisseurs étrangers, au cœur des inquiétudes de la classe dirigeante, n'est pas un hasard. Oui, elle s'explique pour partie par une conjoncture et des facteurs extérieurs sur lesquels le pays n'a pas de prises, mais elle trouve aussi son origine dans les faiblesses structurelles de l'économie indienne. Le déficit d'infrastructures et le manque d'approvisionnement énergétique tout comme la corruption endémique qui gangrène tous les secteurs de la vie économique et sociale sont des défis ambitieux que le pays doit relever pour poursuivre son essor.

Pour rééquilibrer les rapports sociaux et apaiser un climat social tendu, l'État doit aussi prioritairement investir les campagnes et les extraire des oubliettes où elles ont été jetées.

Le taux de croissance annuel moyen du produit agricole a été de 2 % dans les années 2000-2010 – au moment où l'industrie et les services enregistraient des taux qui frôlaient parfois les 10 %, réduisant considérablement la part de l'agriculture dans l'économie nationale au fil des années. L'agriculture et les 60% de la population active qui en dépendent ont été les parents pauvres du développement indien.

« L'ÉTAT DOIT PRIORITAIREMENT INVESTIR LES CAMPAGNES ET LES EXTRAIRES DES OUBLIETTES OU ELLES ONT ÉTÉ JETÉES »

La puissance publique doit s'atteler à présent à faire « émerger » cette partie encore « immergée » du pays. Elle seule est en mesure de réaliser les travaux dont les campagnes ont cruellement besoin en matière d'irrigation et d'électricité ; de s'atteler à faire aboutir une juste réforme agraire, d'entreprendre des politiques sociales audacieuses qui dépassent les politiques de subvention actuelles, d'élargir l'accès et d'améliorer la qualité des services de base.

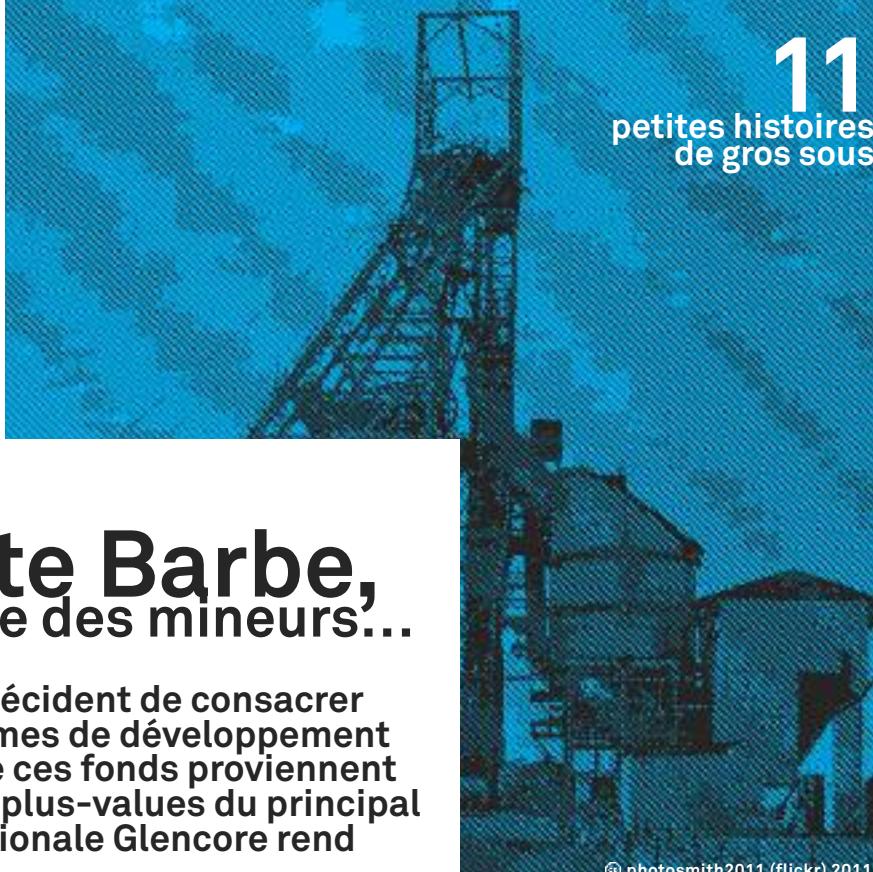
Malheureusement, même si la crise que traversent les campagnes est reconnue par les autorités du pays comme étant « grave », celle-ci n'est pas au cœur des agendas de la campagne 2014. Une fois encore, les classes moyennes urbaines,

désenchantées et ouvertement méprisantes à l'égard de la classe politique (et des institutions démocratiques...), mènent la danse et retiennent paradoxalement l'attention des principaux partis. Après avoir tiré profit de 10 ans d'une croissance soutenue, elles sont aujourd'hui en reste et poussent à réformer plus et plus loin, au mieux de leurs intérêts. Hausse de la croissance, retour des investissements, bonne gouvernance et lutte contre la corruption sont ainsi devenus les thèmes centraux de la période préélectorale. Cet alignement des discours de la part du monde politique rend compte de puissants rapports de force qui figent encore trop souvent la société indienne.

Les acteurs sociaux auront fort à faire pour modifier des structures de pouvoir bien ancrées. Toutefois, leur vitalité et leur nombre devraient permettre d'affecter les politiques en cours et d'élargir autant que possible les marges existantes. Sur le plan de l'opposition politique, l'émergence fulgurante d'un nouvel acteur : le parti Aam Admi² (petit poucet face aux Congrès et au BJP – le parti nationaliste hindou) a démontré lors des élections à Delhi qu'il disposait d'une assise sociale forte et diversifiée. Créera-t-il la surprise et parviendra-t-il à changer les règles de fonctionnement de la politique indienne ? Rendez-vous est pris...

1/ Une coalition de plusieurs partis, dit de centre gauche et dominé par le parti du Congrès 2/ Le Aam Aadmi Party est né du mouvement anticorruption qui s'est mobilisé autour de la figure d'Ana Hazare et qui a secoué l'Inde en 2011 et 2012. Arvind Kejriwal, l'une des têtes pensantes de ce mouvement, a créé le « parti de l'homme ordinaire » en novembre 2012 et s'est distancié d'Ana Hazare qui a refusé l'entrée en politique.

ANTONIO GAMBINI
CNCD-11.11.11



© photosmith2011 (flickr) 2011

Un cadeau de Sainte Barbe, patronne des mineurs...

Que des villages suisses décident de consacrer de l'argent à des programmes de développement est anecdotique. Mais que ces fonds proviennent des impôts perçus sur les plus-values du principal actionnaire de la multinationale Glencore rend l'anecdote savoureuse.

Faut-il encore présenter Glencore aux fidèles lecteurs de cette chronique ?¹ Depuis sa fusion avec Xstrata et son entrée en bourse, Glencore est devenue un véritable géant actif dans le négoce de la plupart des matières premières. Selon les données disponibles, Glencore contrôlait en 2011 environ 60 % du zinc mondial, 50 % du cuivre, 30 % de l'aluminium, 25 % du charbon et 3 % du pétrole.

Les origines de la douzième entreprise du monde remontent à 1974, sous le nom de Marc Rich & Co. AG, du nom de l'homme d'affaires qui l'a créée. Né à Anvers en 1934, cette véritable légende de la finance internationale et du négoce des matières premières a inventé le marché boursier du pétrole au comptant², avant d'accumuler une réputation sulfureuse, qui a culminé par son inculpation aux États-Unis en 1983 pour pas moins de 65 chefs d'accusation, de la fraude fiscale au non-respect d'embargos commerciaux. Fugitif depuis cette date, Marc Rich n'a plus jamais remis les pieds aux États-Unis, malgré la grâce présidentielle accordée par Bill Clinton en 2001.

Ni les mésaventures de son fondateur ni les multiples scandales n'ont empêché Glencore de prospérer. Ses investissements africains ont plusieurs fois défrayé la chronique. Ainsi, pour ne citer que deux exemples parmi tant d'autres, en 2011 Glencore a été accusée de réduire artificiellement les profits de sa mine en Zambie (Mopani) par la technique, certes grossière mais classique, de la vente sous-facturée du minerai extrait à la maison-mère en Suisse, afin de réduire ses impôts en Zambie. Glencore a certes nié toute malversation dans cette affaire, mais on notera qu'une institution aussi sérieuse et officielle que la Banque européenne d'investissement (BEI) a jugé l'accusation suffisamment grave pour cesser sa coopération avec la filiale zambienne de Glencore.

En 2013, un rapport de l'*Africa progress panel*, présidé par l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, a confirmé les informations faisant état d'une perte sèche de 1,36 milliard de dollars aux dépens des finances publiques congolaises lors de la vente de cinq concessions minières à de mystérieuses sociétés établies dans les îles Vierges britanniques, dont deux au moins ont été ensuite revendues à Glencore.

C'est donc probablement dans cette longue série de scandales qu'il faut trouver la raison de la suite de cette histoire. Lors de l'entrée en bourse en 2011, le PDG de Glencore, Ivan Glasenberg, qui détenait personnellement 16 % du capital de la société, a réalisé un profit personnel de plusieurs milliards de dollars, dont une

partie a été reversée au fisc du canton de Zurich, où est domicilié M. Glasenberg.

Cette recette fiscale extraordinaire a été ensuite en partie reversée à une série de communes pauvres, rurales et montagnardes du canton. Quatre d'entre elles, sous pression citoyenne, ont décidé démocratiquement, contre l'avis des autorités cantonales, de consacrer 10 % de ces montants à des projets de coopération au développement dans des pays où officie Glencore : en République démocratique du Congo, en Colombie et en Bolivie. Une manière originale de renvoyer à la source de l'argent « gagné » grâce aux richesses naturelles de ces pays et aux techniques rôdées de l'optimisation fiscale.

Comme le soulignait un des citoyens du village de Hausen am Albis lors du débat précédent le vote de cette décision, le jour de la Sainte Barbe, sainte patronne des mineurs : « Donnons un cadeau d'anniversaire aujourd'hui à tous ceux qui descendent dans les puits pour trouver les matériaux qui composent nos téléphones mobiles ! ».

1/ Du même auteur, lire *Contre-attaques* (DLM, juillet 2011) ; *L'impôt, les failles et l'intérêt général* (DLM, novembre 2011).

2/ Dans un marché au comptant, la livraison des biens échangés et leur paiement ont lieu pratiquement simultanément et immédiatement, par contraste à un marché à terme.



DAVID ELOY
Altermondes

Un toit, des droits : pas si simple !

Dans les pays en développement, le nombre d'urbains vivant dans un bidonville ou un taudis était estimé à 863 millions en 2012 (contre 760 millions en 2000). Un chiffre considérable, qui ne tient pas compte de la réalité du mal logement dans les pays dits du Nord mais qui surtout procède d'une véritable ruée sur le foncier et le recours aux expulsions forcées. Le droit à un logement convenable est reconnu comme un droit fondamental. Comment faire en sorte qu'il soit garanti et appliqué ?



« Je m'appelle Francisco Eomar Rodrigues de Freitas. J'ai 36 ans. Je vis dans la favela du Métro Mangueira depuis l'âge de 12 ans. Cette communauté a été créée par des ouvriers venus construire la ligne du métro. Elle est située tout près du stade de la Maracanã. Et c'est pour ça qu'elle va disparaître ! Car pour accueillir des matches de la Coupe du monde, la Fédération internationale de football (FIFA) exige un parking à 500 mètres du stade »¹. Les témoignages comme celui de Francisco sont légion. À Rio de Janeiro, on estime que 30 000 à 40 000 personnes sont menacées d'expulsion par les travaux liés à la Coupe du monde de 2014 et aux Jeux olympiques de 2016. Et si les grands événements sportifs mondiaux offrent souvent l'occasion de dénoncer le sort réservé aux habitants des bidonvilles et des quartiers populaires, le problème du mal logement les dépasse amplement.

Des progrès bien relatifs

Les Nations Unies évaluent à 863 millions le nombre de personnes qui habitent des bidonvilles ou des taudis dans les pays en développement. En seulement dix ans, plus de 200 millions d'entre elles ont vu leurs conditions de vie s'améliorer, soit deux fois plus que l'engagement qu'avait souscrit la communauté internationale en 2000 dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)². Une victoire ? « Nous n'avons peut-être pas été assez ambitieux, reconnaît Alioune Badiane, directeur des projets et programme d'ONU-Habitat³. Il aurait fallu fixer des objectifs en valeur relative, pays par pays plutôt qu'un objectif global de 100 millions de personnes. Résultat : à elles deux, la Chine et l'Inde ont réalisé 70 % de l'objectif. Seules 17 millions de personnes ont été concernées en Afrique subsaharienne, alors que, sur la même période, les villes africaines accueillaient 25 millions de personnes de plus ». Et le continent n'en est qu'au début de sa transition urbaine. D'ici 2050, la part de sa population vivant en ville devrait passer de 41 % à 61 %, augmentant la pression sur le foncier et les besoins en infrastructure. Raquel Rolnik, rapporteuse spéciale de l'ONU sur le logement convenable, est plus critique : « Peu de pays font un suivi sérieux de cette question. Personne ne sait vraiment combien de gens vivent dans les bidonvilles. Comment dès lors apprécier réellement ce chiffre de 200 millions ? » Un chiffre d'autant plus « suspect », pour son prédécesseur, Miloon Kothari, que « pour l'atteindre, certains gouvernements ont eu recours à des méthodes en totale contradiction avec leurs engagements en faveur des droits humains. Tout le monde voudrait des villes sans bidonville. Mais comment y parvenir ? En les expulsant ou en y améliorant les conditions de vie ? »

La ruée sur les terres

Les expulsions forcées consistent à obliger des personnes à quitter contre leur volonté le domicile ou le terrain qu'elles occupent, sans bénéficier en retour d'aucune protection juridique ou de garanties⁴. Mais, bien qu'elles soient condamnées par la communauté internationale, les États y recourent sans grande hésitation. « On estime que l'organisation des Jeux olympiques de Pékin, en 2008, s'est soldée par l'expulsion de plusieurs millions de personnes, tout comme l'Exposition

universelle de Shanghai, souligne Yves Cabannes, professeur à l'*University College London*, qui ne décolère pas de l'abandon de l'*Advisory Group on Forced Eviction (AGFE)*⁵ par ONU-Habitat en 2010 et de l'abandon de l'indicateur sur la sécurité foncière et les expulsions qui permettait justement de mesurer la réalisation des OMD. L'AGFE dérangeait les États. C'est pourquoi il a été arrêté. Il nous manque aujourd'hui un observatoire international du droit au logement décent qui recense les cas d'expulsions forcées, le nombre de familles en danger imminent, non seulement en ville mais aussi dans les campagnes, les zones minières ou les petites villes côtières, qui sont souvent 'sous le radar'. Un observatoire qui permettrait de mieux y réagir ». Un point

« LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EST DEVENUE LA PRINCIPALE SOURCE DE RICHESSE DANS LE MONDE. ON ASSISTE À UNE RUÉE SUR LES TERRES »

de vue partagé par Raquel Rolnik, qui constate une tendance à la hausse des expulsions forcées, « surtout dans les pays émergents, comme le Brésil ou l'Inde, qui conjuguent une tradition d'habitat informel et un fort dynamisme économique ». « Les personnes qui sont expulsées pour des raisons liées à la construction d'infrastructures ou au développement d'activités économiques voire spéculatives sont bien plus nombreuses que celles qui sont déplacées en raison des conflits armés

1/ Témoignage paru dans *La chronique*, le mensuel d'Amnesty international, n°311, octobre 2012. 2/ La communauté internationale s'était engagée en 2000 à atteindre une série d'objectifs dont celui d'« apporter, d'ici 2020, une amélioration significative dans la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ». 3/ ONU-Habitat est le programme des Nations unies pour les établissements urbains. En savoir plus : www.unhabitat.org. 4/ En vertu du droit international, une expulsion peut avoir lieu, si toutes les autres solutions possibles ont été examinées, si les populations concernées ont été véritablement consultées et si des solutions satisfaisantes de relogement et une indemnisation pour le préjudice subi ont été proposées avant l'expulsion. 5/ Groupe de conseil sur les expulsions forcées, coordonné par Yves Cabannes, entre 2004 et 2010.

ou des catastrophes naturelles, confirme Miloon Kothari, avant d'expliquer : la propriété foncière est devenue la principale source de richesse dans le monde. On assiste à une ruée sur les terres ». En ville comme dans les zones rurales, où agro-business et industries extractives pratiquent l'accaparement de terres à grande échelle, qui nourrit l'exode rural. Un cercle vicieux.

« La rente foncière est aujourd'hui très supérieure à la rente mobilière. Comme les quartiers populaires font perdre de la valeur mobilière, il faut les éradiquer, explique Annie Pourre du réseau No Vox⁶. Sous prétexte de construire des infrastructures, de rénover des quartiers ou d'accueillir un grand événement, on va donc déplacer des populations, raser un quartier, reconstruire et aménager. Ce qui lui confère une vraie valeur marchande. Le processus de gentrification⁷ est en marche. Les pauvres n'ont plus leur place dans le centre-ville ».

Propriété risquée

C'est ainsi que les plus pauvres se retrouvent relégués en périphérie des grands centres urbains. « De nombreuses études montrent que le relogement, même s'il est accompagné d'une indemnisation, ne fonctionne pas. Il faut aussi en mesurer le coût social, insiste Yves Cabannes. Le logement, c'est non seulement là où je vis mais aussi là où je travaille, là où mes enfants vont à l'école... » Le droit au logement ne se résume pas à avoir un toit au-dessus de sa tête. « C'est aussi un point d'entrée pour que les personnes puissent exercer leur droit à l'emploi, à la santé, à l'éducation..., appuie Raquel Rolnik. Un logement n'est ni décent, ni convenable, s'il est situé au milieu de nulle part, là où il n'y a ni infrastructure, ni accès à l'eau et l'assainissement, ni possibilité de travail, ni opportunité culturelle. »

C'est d'ailleurs pour contrer ceux qui considèrent malgré tout que fournir un toit revient à respecter le droit au logement qu'Yves Cabannes revendique un droit à la ville, qui inclut la mise à disposition de services publics pour toutes et pour tous dans des espaces collectifs. Annie Pourre abonde et va plus loin : « Il faut élargir la réflexion et cesser de se soumettre à la norme. Il faut parler du droit à habiter pour ainsi reconnaître les habitats alternatifs ou éphémères comme les roulettes, les yurtes... » Mais, l'affirmation d'un droit ne fait pas tout. Encore faut-il en garantir l'application dans les faits. En France, comme ailleurs, les politiques de logement misent notamment sur l'accès à la propriété, y compris pour les ménages à faible revenu. Une voie à suivre ? « La corrélation entre le sacro-saint titre de propriété et la sécurisation foncière n'est pas aussi directe qu'on le croit, souligne Yves Cabannes. De nombreuses familles sont expulsées parce que leur maison entrave un projet de développement. Un titre en bonne et due forme n'est souvent malheureusement pas suffisant pour éviter la démolition de sa maison ». Sans compter qu'« au cours des deux dernières décennies, des produits hypothécaires ont été conçus spécifiquement pour les emprunteurs à faible revenu. Plus ils étaient pauvres, plus le taux d'intérêt était élevé, rappelle Raquel Rolnik. La flambée des prix des logements et la progression du chômage ont conduit à l'augmentation des défauts de paiement, des saisies et du nombre de sans-abris ». Ici, il ne s'agit plus d'habitants de bidonvilles mais de ménages nord-américains⁸, espagnols, irlandais...

La force du collectif

La Rapporteuse spéciale appelle donc à un changement du paradigme qui fonde les politiques de logement pour passer de la financiarisation du logement à une approche basée sur les droits humains. Comment ? Par exemple, en engageant des



politiques de réhabilitation des bidonvilles, à commencer par la régularisation de leur situation administrative auprès des autorités locales, pour qu'ils deviennent des quartiers ordinaires, dans lesquels la ville investit en termes d'infrastructures, d'aménagements urbains

« LE LOGEMENT, C'EST NON SEULEMENT LÀ OÙ JE VIS MAIS AUSSI LÀ OÙ JE TRAVAILLE, LÀ OÙ MES ENFANTS VONT À L'ÉCOLE... »

et de services publics. Mais aussi en soutenant le développement d'un parc locatif, notamment public et à loyer modéré. En encourageant, enfin, des formes alternatives d'occupation, collectives, coopératives ou communautaires.

« Les *Community land trust* comme les coopératives d'habitants résistent beaucoup mieux aux crises et aux expulsions forcées que les propriétés individuelles. Le foncier est une propriété commune et indivisible, les individus ne disposent que d'un droit d'usage, développe Yves Cabannes qui a réalisé une revue mondiale sur le sujet. Lors de la crise des *subprimes*, pratiquement aucune famille nord-américaine vivant dans un *Community land trust* n'a perdu son



logement, même quand son revenu moyen était plus faible que celui d'autres familles ayant perdu le leur ».

Comme le souligne Miloon Kothari, désormais, « c'est tout autant une question de volonté politique que de mobilisation de la société civile ». Et Annie Pourre de conclure : « Les mouvements de lutte de base pour le droit au logement sont sortis de leur isolement. En échangeant sur leurs expériences, leurs pratiques et leurs luttes, ils se sont émancipés, ont développé des solidarités et agissent dorénavant en solidarité et en réseau, à l'international ». À Rio de Janeiro, Francisco, comme les forts mouvements de résistance locaux, sait qu'il peut compter sur la solidarité internationale pour défendre son droit à rester là où il a toujours vécu.

6/ No Vox est un réseau international d'associations et de mouvements de « sans voix », qui mènent des luttes sociales sur le terrain. En savoir plus : www.no-vox.org.

7/ La gentrification est le phénomène par lequel des personnes s'approprient un espace initialement occupé par des habitants moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier, au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. 8/ D'après Yves Cabannes, plus de 5 millions de familles américaines ont perdu leur logement suite à la crise des subprimes.

Quand les favelas proposent...

À Rio de Janeiro, depuis deux ans, des quartiers entiers sont « restructurés » au mépris du droit. Menacés d'expulsion, les habitants de Vila Autodromo ont proposé leur propre alternative à la Mairie.

Vila Autodromo est une favela qui a plus de 40 ans où vivent 500 familles. Elle est située au bord du lac de Jacarépagua, dans la zone ouest de la ville. Longtemps rurale et excentrée, la zone s'est fortement urbanisée ces dernières années, et y ont été construites diverses grosses infrastructures (le Parc d'exposition RioCentro, la Cidade do Rock où se tient annuellement le festival Rock in Rio). Elle doit également accueillir la future Cité olympique. La favela fait l'objet de tentatives d'expulsions de la part des pouvoirs locaux depuis les années 1990, suite à la valorisation immobilière grandissante de la zone. Ses habitants ont su très vite organiser leur résistance. Mais la perspective des Jeux Olympiques offre à la municipalité un argument de choix pour procéder à leur expulsion. Arguant dans un premier temps vouloir récupérer le terrain de Vila Autodromo pour y construire des infrastructures sportives, la municipalité prétend aujourd'hui vouloir y faire passer deux voies rapides. En réalité, si les arguments changent et évoluent, l'intérêt reste le même : la valeur immobilière potentielle du terrain.

En août 2012, les habitants de la favela ont remis au maire de Rio, Eduardo Paes (PMDB, centre-droit), un plan d'urbanisation alternatif, appelé « Plan populaire de Vila Autodromo ». Il s'agit d'un travail collectif des habitants avec des professeurs et élèves de l'Université fédérale de Rio de Janeiro et de l'Université fédérale fluminense. Leur proposition s'articule autour de quatre programmes : habitat et assainissement ; infrastructure et environnement ; services publics ; développement culturel et communautaire. Il démontre que la construction de la cité olympique ne s'oppose pas au maintien de la favela. Et présente un budget largement inférieur à celui de la municipalité. Eduardo Paes, réélu au mois d'octobre 2012, ne s'est pour le moment pas emparé de ce plan populaire.

JULIETTE ROUSSEAU
AITEC

Nigeria « Si tu tiens à ta vie, barre-toi ! »

YVES PRIGENT
Amnesty France

Dans les quartiers d'habitat informel, les habitants doivent se battre pour avoir un toit et le conserver. Mais ceux qui n'ont pas de droit au moment de l'installation, n'en ont pas plus au moment des expulsions et encore moins après, quand ils ont perdu le peu qu'ils possèdent.

26 février 2013, 7h30 du matin. Des bulldozers et des policiers arrivent dans le quartier informel de Badia-Est, à Lagos, capitale du Nigéria. Ils commencent à démolir des maisons, des commerces et des installations communautaires. « Si tu tiens à la vie, barre-toi ! » est la réponse faite par les policiers à ceux qui réclamaient des explications ou des délais pour récupérer quelques affaires. À la fin de la journée, près de 266 bâtiments auront été rasés, environ 2 237 foyers touchés de plein fouet par ces destructions. Au total, ce sont près de 9 000 personnes qui se retrouvent alors à la rue. Sans avoir reçu d'information préalable de l'imminence de cette opération, sans avoir reçu non plus une quelconque proposition de relogement ou d'indemnisation.

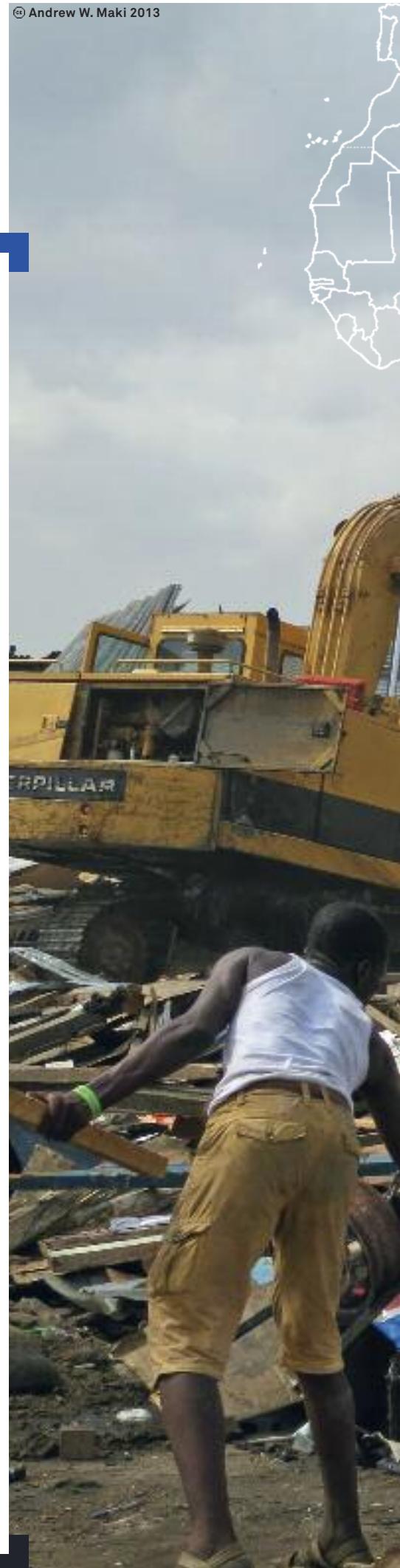
L'absence de considération vis-à-vis des habitants de ce quartier informel s'inscrit dans une sorte de suite logique : les autorités tendent largement à considérer ces espaces comme des zones de non-droit, dont les habitants ne jouissent pas des mêmes droits que les résidents d'autres quartiers. Dès lors, les personnes qui s'y installent doivent le faire par leurs propres moyens et déploient beaucoup d'énergie pour y développer une vie « normale ». Comme l'affirme Olatunde Aworetan¹, qui habitait sur les lieux : « Le gouvernement ne nous a jamais aidés. La communauté [Ndrl : c'est-à-dire les habitants du quartier en question] a rassemblé de l'argent et nous avons récupéré ce terrain [Ndrl : en viabilisant les marécages], nous avons construit la route nous-mêmes... »

La boucle est bouclée

Souvent sans document qui permette de garantir leur droit d'occupation des terrains sur lesquels ils vivent (et ce qui s'applique dans ce cas précis prévaut également ailleurs, dans d'autres régions, dans d'autres pays), les habitants de ces quartiers ont souvent peu de moyens de sécuriser leur logement. Et lorsque le temps de l'expulsion arrive, la plupart des garde-fous volent en éclat : les consultations préalables sont rarement effectuées sinon bâclées, les habitants disposent généralement d'un laps de temps très réduit pour quitter les lieux, ce qui suppose déjà qu'un préavis leur a été fourni avant l'arrivée des bulldozers... La boucle est bouclée : pas de droits au moment de l'installation, pas plus de droits au moment de l'expulsion et encore moins après. Les expulsés perdent souvent le peu de biens qu'ils possèdent, ont encore moins de moyens pour se battre et revendiquer leurs droits.

Il est en effet extrêmement difficile de former un recours en justice, de batailler pour recevoir une indemnisation ou encore d'obtenir une offre de relogement, quand la plupart d'entre eux ne parvient plus à subvenir à ses propres besoins. Certains voient même leurs familles éclater : les enfants étant placés auprès de membres de la famille pour qu'ils puissent être à nouveau scolarisés, les adultes cherchant un nouveau travail en dehors de la ville (voire la quittant)... Après le passage des bulldozers, les vies et les destins vacillent les uns après les autres.

1/ Dont le témoignage figure dans le rapport *If you love your life, move out! Forced eviction in Badia East, Lagos state, Nigeria*, publié en août 2013 par Amnesty International.





FABRICE BUGNOT
journaliste

Nairobi et la force du collectif

Dans les bidonvilles de Nairobi, les habitants se rassemblent pour empêcher les expulsions forcées et venir en aide aux victimes. Mais leur combat collectif ne s'arrête pas à la défense de cas individuels. Avec le soutien d'Amnesty International, ils entendent contraindre le gouvernement kényan à présenter une loi pour mieux lutter contre ces pratiques illégales.

Au Kenya, près de la moitié des quelque trois millions d'habitants que compte la capitale Nairobi vivent dans des bidonvilles. Des millions de personnes ont ainsi construit leur vie dans des logements informels. Ils ont ouvert des commerces, des hôtels ou des pharmacies, ils s'organisent pour la collecte des déchets, ils envoient leurs enfants dans des écoles à proximité, ils tissent des réseaux de soutien et nouent des relations amicales... Caroline Allan, couturière, a vécu trente ans dans l'un de ces quartiers informels. À City Carton, l'un des plus vieux bidonvilles de Nairobi, elle s'était aménagé un petit atelier avec une machine à coudre dans la maison qu'elle partageait avec ses cinq enfants et son frère aîné. Jusqu'à ce que tout soit réduit en cendre. Le 10 mai 2013, près de 200 hommes ont débarqué aux environs de 4 heures du matin, armés de pieds-de-biche, de machettes et de masses, et accompagnés de 170 policiers. Coups, violences, incendies, pillages, gaz lacrymogènes... D'après les témoignages recueillis par Amnesty International, environ 400 logements ont été détruits.

Une approche efficace

Voilà plus de quinze ans que des descentes brutales touchent les habitants des bidonvilles de Nairobi. Ces quatre dernières années, Amnesty International a recensé pas moins d'une trentaine d'expulsions forcées, ayant chacune jeté à la rue entre 200 et 300 personnes, qui se retrouvent du jour au lendemain privées de leurs moyens de subsistance et de l'accès à des services essentiels. Mais voilà aussi plus de quinze ans que les Kenyans se battent. Et ce combat pour le droit au logement est en passe d'aboutir. « Le Kenya a signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qu'il a traduit dans la Constitution. Depuis 2010, nous militons pour qu'il le soit aussi dans une loi nationale spécifique sur les expulsions, explique Justus Nyang'aya, responsable d'Amnesty Kenya. Nous avons bon espoir car le gouvernement a mis en place un groupe de travail pour rédiger la loi et s'est engagé à ce qu'elle soit présentée rapidement au Parlement ».

C'est en 2009 que ce combat a pris de l'ampleur, soutenu par des structures tant locales qu'internationales, comme le *Center on Housing Rights and Evictions* (COHRE) ou le Hakijamii Trust. Juste après que des bulldozers aient détruit le bidonville de Marigoini, jetant 3 000 personnes à la rue. « Nous avons décidé de rendre visite au directeur général de *Kenya Railways Corporation* afin de lui demander pourquoi ces gens avaient été expulsés. Nous leur avons clairement fait comprendre qu'au regard du droit international, ce qu'ils avaient fait était illégal, se souvient Naomi Barassa d'Amnesty Kenya. Ils ont accepté de laisser revenir les personnes qui avaient été expulsées. Comme cette approche mêlant confrontation et solidarité s'est montrée très efficace, les gens se sont dit qu'il fallait faire la même chose ailleurs. » Justus Nyang'aya poursuit : « Beaucoup de personnes étaient



© Amnesty Kenya

concernées par les conditions de vie et les expulsions dans les bidonvilles, mais elles ne savaient pas forcément comment réagir. Amnesty a donc fait un travail de sensibilisation et leur a transmis des informations sur le droit au logement. On leur a, par exemple, expliqué que les expulsions étaient illégales, s'il n'y avait pas de mandat officiel d'une cour compétente. On a parlé ensemble des moyens de lutte, des pétitions et des actions en justice ».

Des victimes d'expulsions et des personnes menacées ou concernées vont alors s'organiser et créer *Rapid Response Team* (RRT), un mouvement qui compte environ un millier de personnes. « Son principal objectif est d'identifier les expulsions à venir et de s'y opposer plutôt que d'attendre que les maisons, les commerces et la vie des gens soient détruits », précise Justus Nyang'aya. Les menaces d'expulsion, relayées dans plusieurs pays grâce aux membres, viennent essentiellement lorsque les propriétaires veulent récupérer ces terres. Que le gouvernement veuille construire des infrastructures ou déloger des gens qui vivent sur des voies d'accès ou près de lignes électriques, on peut le comprendre car il faut organiser la ville. Mais il y a des règles à respecter. Il faut une décision de justice argumentée, une concertation avec les habitants ainsi que des compensations et des possibilités de relogement ».

Pression médiatique

À City Carton, plusieurs mois après les expulsions, des familles entières vivent encore dans des abris de fortune, sans ressources. Aucune compensation, aucune indemnisation n'a été obtenue. Pourtant, l'expulsion était illégale. « Quand on a pu obtenir le jugement, on s'est rendu compte qu'il n'autorisait que l'expulsion de deux personnes qui n'avaient pas payé leurs traites », s'indigne Justus Nyang'aya. Sur le terrain, la vigilance et la mobilisation ne doivent donc pas faiblir, tant que la loi n'a pas été adoptée. À Deep Sea, dans un autre quartier, le gouvernement a lancé un projet qui vise à relier deux voix d'accès routières. Plus de 3 000 personnes sont menacées d'expulsion. « Le projet est certes une bonne chose pour le développement mais pourquoi aucune alternative de logement n'a-t-elle été proposée ? », s'étonne Justus Nyang'aya. Certes, l'Union européenne, qui finance le projet, a promis que les procédures qui obligent à fournir un nouveau logement aux personnes expulsées seraient respectées. « Mais ce n'est pas la première fois que les habitants de Deep Sea sont victimes d'expulsions forcées. On peut penser que le gouvernement ne fera pas ce qu'il faut le jour venu, une fois la pression médiatique retombée », répond Justus Nyang'aya.

« CELA FAIT PLUS DE QUINZE ANS QUE LES KENYANS SE BATTENT. ET CE COMBAT POUR LE DROIT AU LOGEMENT EST EN PASSE D'ABOUTIR »



Avoir un toit, avoir des droits ?

Les articles et reportages sur le droit au logement que Demain le monde publie dans ce numéro sont des extraits du dossier d'Altermondes, la revue française de solidarité internationale.

Découvrez-la sur
www.altermondes.org


 BRUNO BAURAIND
 Gresea

Le protectionnisme « social » à la sauce Mittal

Le protectionnisme à la cote en Europe. Chacun y va de ses propositions. Pour l'homme d'affaires indien Lakhsimi Mittal, son attrait pour la chose dépend de la réussite de ses futurs investissements dans les pays émergents.

Depuis quelques temps, crise oblige, le débat sur le protectionnisme resurgit en Europe, un espace géographique que l'on pouvait pourtant croire à jamais voué au dogme du libre-échange. Ce discours sur un « protectionnisme » fait de clauses sociales et environnementales relève cependant plus de l'effet d'annonce. En témoignent les velléités européennes d'élargir le grand marché vers l'Ouest (Partenariat transatlantique) et vers l'Est (Ukraine). Mais ce discours devient un chouïa plus sérieux dans certains secteurs industriels fortement touchés par la crise industrielle. Après les panneaux solaires chinois, c'est l'acier, produit hors des frontières européennes et dans des conditions sociales déplorables, qui est visé par le commissaire à l'Industrie, Antonio Tajani, dans son plan pour sauvegarder l'industrie sidérurgique européenne.

Que la Commission européenne, institution libre-échangiste s'il en est, remette indirectement en cause le libre commerce peut surprendre mais lorsque le n°1 de l'acier, Lakhsimi Mittal, en appelle l'Europe à taxer les importations vers son territoire, on reste songeur¹.

Un secteur fragmenté

Le secteur sidérurgique mondial est caractérisé par une forte fragmentation. Malgré des capacités de production deux fois plus importantes que le numéro deux, Nippon Steel, ArcelorMittal, premier producteur mondial d'acier avec 93,6 millions de tonnes produites en 2012², représente seulement 5 à 6 % de la production mondiale. En outre, s'il est le seul sidérurgiste à l'envergure transnationale avec des sites de production et de commercialisation dans 60 pays, cela ne doit pas masquer une répartition géographique très inégale des capacités de production de l'entreprise, de ses ventes et

de l'emploi dans le groupe. Son activité sidérurgique est principalement implantée en Amérique du Nord et en Europe. En 2011, près de 40 % des 260 000 salariés d'ArcelorMittal étaient toujours employés sur le seul territoire de l'Union européenne³. Lakshmi Mittal a donc tout intérêt

à ce que l'Europe protège son industrie de l'acier, ses ventes européennes pâtissant des exportations à bas prix des aciéristes chinois.

Désengagement en Europe

Il y a tout à parier cependant que les préoccupations du magnat de l'acier pour les conditions de travail des ouvriers du Sud ou l'avenir de la planète exercent une courbe rentrante dans un futur proche. Si son entreprise est implantée au Brésil, elle restait jusqu'il y a peu *persona non grata* en Chine et en Inde, deux marchés qui échappaient jusqu'il y a peu aux surcapacités. Aujourd'hui, alors qu'il se désengage progressivement de la vieille Europe, il investit en Chine dans une *joint-venture* baptisée Valin ArcelorMittal Automotive. Détenue à 49 % par ArcelorMittal, cette association a pour ambition de devenir un fournisseur de premier plan à destination du marché automobile chinois. Elle devrait débuter sa production en 2014. En Inde, pays où l'entreprise est absente en dépit des origines de son propriétaire, le groupe a le projet de s'implanter dans les États du Jharkand et du Karnataka. Enfin, si la demande d'acier reprend en Europe, ArcelorMittal ne verrait pas d'inconvénient à fournir le continent à partir de ses usines mexicaines.

Dans le chef de l'homme d'affaires indien, le protectionnisme a tout de stratégique et rien de social. Vous avez dit protectionnisme social à géographie variable ?

1/ Financial Times du 12 mai 2013. 2/ Chiffres de la Worldsteel Association, www.worldsteel.org. 3/ FAURE P., *La filière acier en France et l'avenir du site de Florange. Rapport au Ministre du redressement productif*, Paris, Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, rapport remis le 27/07/2012.



© D.R.

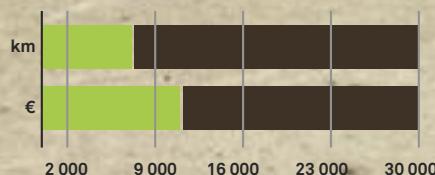
Rencontres africaines



Fin de parcours africain pour Quentin, Melik et Yvan. Les trois jeunes Bruxellois se sont lancés le 9 novembre de la Grand-Place de Bruxelles pour un tour du monde à vélo. Après une traversée de l'Europe (Belgique, France, Espagne), le trio a commencé son périple africain par le Maroc pour longer l'océan Atlantique en passant par le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire. Le trajet n'a pas été de tout repos : paludisme, « turista », gamelles, crevaisons, gente fissurée, rayons cassés, etc. mais cela ne les a pas empêchés de faire des rencontres enrichissantes, de découvrir des paysages à couper le souffle ou de profiter des nuits étoilées du désert.

Partenaire 11.11.11. Comme prévu, au Sénégal, Quentin, Melik et Yvan ont été à la rencontre d'organisations paysannes, soutenues par Enda Pronat, partenaire de l'Opération 11.11.11. Ils y ont notamment rencontré Mamadou, 61 ans, agriculteur à Koussanar. Soutenu par Enda Pronat, il fut un précurseur de la culture du coton bio dans la région. Aujourd'hui, près de 2 000 cultivateurs ont suivi son exemple de Mamadou.

Objectif 30 000. En trois mois, le trio a parcouru 7 300 kilomètres, mais ils ont aussi surtout réussi à récolter plus de 11 000 € grâce à des parrains-donateurs de plus en plus nombreux. Leur objectif, rappelons-le, est de récolter un euro par kilomètre parcouru, soit 30 000 €, au profit de l'Opération 11.11.11.



Au moment de boucler ce magazine, nos cyclistes préférés quittent le continent africain pour la Colombie, d'où ils vont entamer leur traversée de la cordillère des Andes.

Rendez-vous sur www.biketomeetyou.be

NEW B

NICOLAS VAN NUFFEL
CNCD-11.11.11

Une banque : un projet financier, mais pas seulement

Il y a tout juste un an, la coopérative New B se lançait avec un succès incroyable. Aujourd'hui, l'étape suivante est en train de se construire... et fait appel à votre mobilisation.

Qui aurait cru à un tel succès ? Fin mars 2013, une cinquantaine d'organisations, dont le CNCD-11.11.11, lancent une campagne de trois mois dans l'objectif de réunir des milliers de coopérateurs prêts à se lancer dans l'aventure de construire une banque. Et pas n'importe quelle banque : une banque belge, qui respecte de stricts critères éthiques et qui, par sa structure coopérative, fonctionne de façon démocratique. Après seulement trois jours, l'objectif est atteint. Trois mois plus tard, 40 000 personnes ont acheté une part. Le 6 juillet, l'Assemblée générale vote dans l'enthousiasme le passage à l'étape suivante : définir concrètement le modèle bancaire, pour préparer la demande d'agrément auprès des autorités belges.

Ce qui peut paraître simple sur le papier ne l'est pas du tout dans la pratique : car il ne s'agit pas seulement de respecter les valeurs qui nous guident, mais aussi de correspondre aux critères exigeants (quoi de plus normal ?) de la Banque nationale, tout en assurant la rentabilité à long terme d'un tel projet.

Au cours des derniers mois, l'équipe de la New B s'est donc consacrée à construire le modèle concret de cette future banque, tout en préparant un nouvel appel à l'investissement. En effet, pour créer une banque, il faut du capital, beaucoup de capital : 60 millions € doivent être réunis, en faisant appel au public, mais aussi à des investisseurs publics ou privés.

Les obstacles n'ont pas manqué : construire une banque alternative, c'est aussi agir en dehors des sentiers battus et des cadres de pensée existants. Ce qui peut entraîner, ne nous voilons pas la face, des réticences de la part des autorités de contrôle, bien trop habituées au modèle devenu classique de la banque dirigée selon un mode plus traditionnel par ses actionnaires majoritaires et, qui plus est, mélangeant les métiers de banque d'épargne et de banque d'affaires.

Comment convaincre ? En redoublant de rigueur et de vigilance dans le sérieux du modèle que nous construisons, bien entendu. Mais aussi par la mobilisation citoyenne : ce qui rendra la New B viable à long terme, c'est la participation active,

y compris financière, de dizaines de milliers de citoyens décidés à prendre en main leur destinée financière. C'est pourquoi la New B a lancé, fin janvier, une nouvelle campagne qui invite chacun d'entre nous à investir de 20 à 120 € en part de capital.

« CE QUI RENDRA LA NEW B VIABLE À LONG TERME, C'EST LA PARTICIPATION ACTIVE, Y COMPRIS FINANCIÈRE, DE DIZAINES DE MILLIERS DE CITOYENS »

Pourquoi limiter à ce point la participation ? Tout simplement parce qu'à ce stade, un tel investissement représente un risque certain. Ce risque, nous devons cependant le prendre si nous voulons voir apparaître sur le marché une banque qui nous appartienne. Et plus nous serons nombreux, moins il y aura de risque. Une autre, une notre, banque est possible !

Soutenez la NewB

<https://newb.coop/fr>



22

projet 11.11.11



Où ?

Commune de Sorata,
dans l'Altiplano bolivien.

Qui ?

En Belgique : Solidarité Socialiste
et la centrale de l'alimentation
de la FGTB (HORVAL).

En Bolivie : l'ONG AYNI et
la Communauté de Porobaya

Quoi ?

Au travers de son programme de formation et d'appui à la dynamisation des organisations communautaires (FADOC), l'ONG belge Solidarité Socialiste appuie des organisations communautaires dans plusieurs pays avec le soutien de l'Opération 11.11.11. En Bolivie, un pays en sous-production agricole, elle apporte un soutien à la petite paysannerie au travers de son partenaire local pour améliorer les conditions favorables à une production alimentaire rentable et autosuffisante.

Soutenir 11.11.11

N° de compte :

BE33 000170326946

BIC : BPOTBEB1

au nom du CNCD-11.11.11,

Quai du Commerce 9,

1000 Bruxelles

Le CNCD-11.11.11
adhère au Code éthique
de l'AERF
www.vef-aerf.be

© Gladys Cifuentes – Solidarité socialiste 2013



Bolivie, L'autosuffisance alimentaire au bout du tunnel

STÉPHANE COMPÈRE
CNCD-11.11.11

Personne n'y croyait, mais ils l'ont fait. Creuser un tunnel de 130 mètres à la main pour faire passer de l'eau qui leur permettra de retourner dans leur village et construire leur autonomie alimentaire. La détermination des familles de la communauté de Porobaya force le respect.



Nous sommes en Bolivie, au nord de La Paz. Dans la commune de Sorata dans l'altiplano, à près de 3 000 mètres d'altitude. Ici, les montagnes arides ne laissent que peu d'espace à l'agriculture et à l'élevage. Chaque parcelle doit être valorisée. Comme dans beaucoup de régions boliviennes, les communautés aux alentours de Sorata vivent d'une agriculture vivrière, principalement de la pomme de terre, du maïs, des haricots et d'un peu de blé. L'éloignement, la pauvreté, le manque de capacité d'investissement, les sols peu valorisables sont autant de facteurs limitant l'accès à une alimentation saine et suffisante. Mais le problème majeur est l'accès à l'eau. C'est une évidence : sans eau, pas de culture et donc pas d'alimentation.

Éparpillement de la communauté

Depuis de nombreuses générations, la communauté de Porobaya vit à flanc de montagne. Elle s'est éparpillée ces dernières années car l'eau est devenue rare. Certaines familles vivent sur la colline mais cultivent « en bas » près de la rivière, à deux heures de marche. Ici, en bord de rivière, un programme soutenu par la mairie et l'ONG belge Solidarité Socialiste a déjà permis une diversification de la production agricole (tomates, laitues, fruits...) grâce à des formations en agro-écologie. Cela a contribué à la diminution de la dépendance aux produits « importés » de la ville, diminué la malnutrition infantile et permis aux surplus d'être commercialisés. Mais c'était encore insuffisant pour rassembler les familles au village d'origine.

Acheminer l'eau

Il était donc nécessaire de faire venir l'eau qui se trouve à plus de huit kilomètres de là. D'où l'idée – un peu folle au début – de construire un canal d'irrigation et de creuser un tunnel pour acheminer l'eau jusqu'au village. Après un diagnostic des besoins, les familles ont présenté un projet à la mairie et à l'ONG bolivienne AYNI, partenaire local de Solidarité Socialiste. Au début, il faut bien l'avouer, personne ne croyait en cette initiative. Trop difficile, trop risquée. Le ministère de l'Eau la jugeait non viable. Mais, malgré les mises en garde, la communauté s'est lancée, déterminée, dans l'aventure.

Il fallait d'abord commencer par creuser un petit canal de quatre kilomètres à flanc de colline, à la manière de leurs ancêtres Incas, dont des traces de canaux sont encore visibles. Par manque d'équipement, une partie du canal fut mal orientée au début. Avec l'arrivée de l'aide technique, les calculs ont été refaits et le canal remis sur la bonne voie. La deuxième étape fut la

technique et à l'achat de matériel de forage. Un soutien bien utile puisque le tunnel qui ne devait faire que 80 mètres de long en fait finalement 130.

Le tunnel enfin terminé, il reste encore 4 km de canal à réaliser en aval, avant d'arriver au village. Selon Antonio, membre de la communauté, « le plus urgent était de terminer le tunnel avant les pluies, le reste du canal sera plus facile à faire. On pourra valoriser 40 hectares de terres. Ensuite, nous prévoyons de faire des formations en agro-écologie et en commercialisation ».

Grâce à cette incroyable expérience, les familles pourront réintégrer la communauté. Mais, comme le souligne Gonzalo, le projet permettra non seulement de réunir les villageois et d'améliorer leur production vivrière, mais aussi de lutter contre l'exode des jeunes vers les villes si on leur offre une perspective d'avenir. Sans oublier un acquis indéniable bien que moins palpable qu'un tunnel : la communauté a renforcé

« AU DÉBUT, IL FAUT BIEN L'AVOUE, PERSONNE NE CROYAIT EN CETTE INITIATIVE »

plus dure et la plus périlleuse : creuser le tunnel. Les familles se sont relayées pendant des mois, 24 heures sur 24, à raison de périodes de 6 heures de travail consécutif, sauf lors de fortes pluies à cause des risques d'éboulements. La semaine, pour ne pas devoir faire des allers retours, ils ont vécu nuits et jours à côté du tunnel dans des conditions difficiles, parfois avec les enfants pour ne pas les laisser seuls.

Détermination et appui technique

Pour Gonzalo, de l'ONG AYNI : « Ce qu'ils ont fait là, ils ne le doivent qu'à leur détermination et leur courage. N'importe qui aurait abandonné après quelques jours de forage ». Le soutien extérieur, pour cette communauté, consiste principalement en un appui

son estime de soi. Grâce à ce qu'ils ont fait, mais également à travers les apprentissages acquis tout au long de cette folle entreprise, tels que la gestion administrative et financière, la détermination des priorités et des besoins, l'achat des matériaux spécifiques, la prise de décision collective. Cela leur a assuré une forme de durabilité car la mairie a fini par appuyer également le projet. Les villageois envisagent maintenant de valoriser d'autres terres non fertiles et pensent à comment aider les communautés voisines en valorisant leur expérience.

JULIEN TRUDDAÏU

Le Bureau des reptiles

Le Bureau des reptiles est un premier roman qui nous plonge dans la Belgique de Léopold II. Rencontre avec son auteur : Marcel-Sylvain Godfroid.

En 1885, le roi Léopold II obtient des autres empires, la « gestion » du Congo. S'appuyant sur un alibi humanitaire (affranchir les Congolais du système esclavagiste mis en place par les « Arabes »), il crée l'Etat indépendant du Congo dont il sera, jusqu'en 1908, le seul souverain. Très rapidement, le système d'exploitation se met en place. Le commerce d'ivoire bat son plein et bientôt, les besoins mondiaux en caoutchouc, dont le Congo regorge, feront la fortune du Roi et de ses associés. Un drame pour les Congolais, obligés de payer un impôt par le travail sous peine de « mesures de rétorsion ».²

Dans ces affaires prometteuses, il reste un détail : renverser l'opinion publique belge, très peu intéressée par cette colonie qui coûte cher alors que d'autres, en Belgique, crèvent la faim et descendent dans les mines. Pour ce faire, Léopold II et son entourage (l'edit « bureau » du titre du roman chargé de défendre l'entreprise coloniale) utilisent à plein régime deux moyens de propagande : la presse et les expositions coloniales. La première donnant aux lecteurs les « clefs de compréhension » des affaires congolaises, la seconde, encore plus populaire, démontrant au peuple « l'œuvre civilisatrice » du Roi. C'est précisément au cœur de ce système que se situe le roman de Marcel-Sylvain Godfroid.

Exposition de Tervuren

Nous sommes en 1897. Jeune journaliste au sein de L'Étoile, un journal « subventionné » par l'État indépendant du Congo, Léo Dover est appelé à couvrir l'Exposition universelle de Bruxelles et plus particulièrement sa section congolaise, installée à Tervuren³. À la même époque, les premières critiques du système léopoldien se font entendre et se propagent dans toute l'Europe. En Belgique, l'administration coloniale réplique en payant certains journaux belges afin d'étouffer un maximum les attaques. Notre jeune héros est de ces rédacteurs qui ne se posent que très peu de questions sur le système en place. Jusqu'au jour où la mystérieuse lettre d'une religieuse partie sur place tombe entre ses mains et lui révèle quelques témoignages des atrocités commises au Congo. Le doute s'empare de lui.

L'histoire est haletante. Construite comme une enquête policière, nous suivons le journaliste à travers Bruxelles, dans sa découverte des contre-vérités et des vraies motivations coloniales. Le jeune homme ira de surprise en surprise, de désillusion en prise de conscience. En sa compagnie, on croisera des personnages hauts en couleur, ayant réellement existé ou issus de l'imagination de l'auteur. La ville de Bruxelles est, quant à elle, un protagoniste à part entière. On y respire l'air de la fin du XIX^e, l'auteur nous y promène en reconstituant minutieusement les rues et paysages d'alors.

Un « jeune » auteur

À plus de soixante ans, Marcel-Sylvain Godfroid signe ici son premier roman après de longues années de persévérance. Il a l'âge d'avoir goûté à l'histoire du Congo Belge que l'on enseignait dans les années 50. Il se souvient de ce frère Gabriel qui enseignait la thèse officielle : « Il n'en savait guère plus que nous, bercé qu'il était par le chant des historiens de cour qui ensevelissaient Léopold II sous des tourbillons d'encens : notre plus grand roi, ce géant, ce pharaon, ce conquérant, ce bâtisseur d'empire, cet urbaniste de génie... ». À l'époque, et jusqu'à un passé proche, l'enseignement taisait une partie de l'Histoire belgo-congolaise : « Rien sur le pillage du Congo, rien sur le roi-rapace, rien sur les mains coupées. Une colonie modèle que le reste du monde nous enviait : négriillons rieurs, sortis de Tintin au Congo, missionnaires barbus, à l'âme aussi irréprochable que leur soutane, plantations tirées au cordeau et chambres d'hôpitaux si bien tenues que l'enfant vous prenait de tomber malade. Qui aurait osé insinuer que ce bel ordre ressemblait comme un frère au système que l'Afrique du Sud, plus franche ou moins hypocrite, nommait Apartheid ? Quel impie aurait osé lever le doigt pour demander si, par hasard, le Shangri-La de la Belgique n'avait pas été conquis à la pointe des baïonnettes et au mépris des droits humains ? »



D.R.



« C'EST UN FAIT, LA BELGIQUE A MAL AU CONGO. AMPUTÉE DE SA COLONIE, ELLE CONTINUE D'EN SOUFFRIR, ELLE VIT DANS LE DÉNI, ELLE REFUSE DE DÉBRIDER LA PLAIE. »

Un sujet rare en littérature

De façon générale, le Congo sous domination belge reste un sujet peu abordé dans les livres, qui plus est dans les romans. « On n'aime pas beaucoup parler de tout ça, en Belgique. Pourquoi ? Parce que la honte étouffe ? Parce que les grandes douleurs sont muettes ? C'est un fait, la Belgique a mal au Congo. Amputée de sa colonie, elle continue d'en souffrir, elle vit dans le déni, elle refuse de débrider la plaie. » Il faut rappeler au passage que dans l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles, il y a seulement deux heures au programme pour aborder l'histoire de la colonisation.

« Une main sacrilège barbouille-t-elle de rouge la statue du roi ? Aussitôt, le bronze est lessivé à grande eau. Un documentaire outrageant fait-il son apparition à la télé ? On allume un contre-feu dans un colloque organisé sous les lambris dorés du Palais des Académies, pour un public d'anciens coloniaux à la conscience recuite par le soleil d'Afrique. »

Pour expliquer la genèse de son livre, Marcel-Sylvain Godfroid raconte qu'il est tombé par hasard sur le livre *Du sang sur les lianes*, de Daniel Vangroenweghe⁴. « Ce livre m'a littéralement fait tomber des nues. » Il décide d'en faire une histoire épique et commence à écrire. Quelques années après, il sort un roman captivant et intelligent. « Près de trente ans plus tard, je m'étonne encore d'avoir dû attendre si longtemps avant de découvrir que les héros coloniaux du frère Gabriel étaient des criminels de guerre et le grand pharaon un petit boutiquier. »

1/ *Au cœur des ténèbres* (Heart of Darkness) Joseph Conrad, 1899.

2/ Les estimations les plus modérées font état de 10 millions de morts du côté des Congolais-e-s. 3/ En plein cœur du domaine de Tervuren, un Palais des Colonies est érigé et trois villages congolais sont recréés. Pour l'occasion, 65 Congolais et Congolaises sont « invité-e-s » à y faire de la figuration. En six mois, 1,2 millions de personnes iront visiter cette « attraction ». Pour beaucoup, ce sera la première rencontre avec le Congo, bientôt nourrie d'un imaginaire développé par la propagande coloniale. 4/ Aden, 2010

« Notre Congo/Onze Kongo »

L'exposition « Notre Congo/Onze Kongo » 2.0, propose l'analyse d'une série de documents iconographiques datant de la période coloniale belgo-congolaise, avec l'objectif de faire comprendre comment cette imagerie de propagande a autrefois fonctionné pour justifier l'entreprise coloniale, et en quoi la redondance et la répétition monotone de ses slogans sont à la source d'un inconscient collectif lié à la colonisation. Les répercussions de ces images et discours se font sentir jusqu'à nos jours dans la persistance de certains stéréotypes et préjugés quant aux représentations des pays du Sud et de leurs populations.

Une expo de Coopération
Éducation Culture
Du 6 au 14 mars 2014 au Bureau
d'information du Parlement européen
Plus d'info : www.cec-ong.org



Le Bureau des reptiles
Marcel-Sylvain Godfroid,
éditions Weyrich,
collection Plumes du coq,
534 pages

20 MINUTES POUR CONVAINCRE !

NOTRE VOIX ELECTIONS 2014

Oyez Oyez,
citoyen
& citoyenne !

**Vous pensez
que la solidarité
internationale
doit avoir sa place
dans les débats
électoraux ?**

Rejoignez le CNCD-11.11.11 et ses volontaires pour interpeller les candidats de votre région lors des « Apéros politiques ». Six rendez-vous organisés autour de tables-rondes thématiques (alimentation, climat, migrations, fiscalité, etc.) sont programmés au mois de mars près de chez vous.

Les Apéros politiques :
18/03/14

Ferme du Douaire – Ottignies

19/03/14

Maison pour Associations

Marchienne-au-Pont

20/03/14

Namur

26/03/14

MundoB – Ixelles

26/03/14

Salle Ysaye – Arlon

26/03/14

Centre liégeois du Beau-Mur – Liège

Infos & inscription sur

www.cncd.be/elections2014

ARNAUD ZACHARIE & FRANÇOIS JANNE D'OTHÉE

L'AFRIQUE CENTRALE 20 ANS APRÈS LE GÉNOCIDE



Le 6 avril 1994 débutait au Rwanda un génocide qui, en douze semaines et quasi à huis clos, allait entraîner la mort de près d'un million de personnes. La tragédie allait ensuite déborder sur le Zaïre voisin, jusqu'à provoquer deux guerres : la première, qui aboutit en mai 1997 à la chute du président Mobutu, et la seconde, qui a secoué l'Afrique centrale pendant plus de quatre ans et a provoqué la mort de trois millions de personnes. Depuis lors, malgré la présence de la plus importante mission de maintien de la paix des Nations unies, l'est du Congo n'a cessé d'être le terrain de conflits engendrés par des groupes rebelles soutenus depuis les pays voisins. Aujourd'hui, vingt ans après le génocide, l'Afrique centrale reste marquée par les métastases du génocide. Malgré les transitions post-conflits, l'adoption de nouvelles constitutions, l'organisation d'élections et le retour de la croissance économique, la reconstruction reste fragile et de nombreux obstacles parsèment la route vers la paix, la démocratie et le développement.

Cet ouvrage propose une mise en perspective historique de l'Afrique centrale. Il présente la face la plus sombre de la mondialisation : celle d'une région marginalisée, devenue le champ de rivalités complexes qui se nourrissent de l'exploitation illégale des ressources naturelles, avec en toile de fond la nouvelle compétition multipolaire pour l'accès aux matières premières. Comportant des pistes alternatives pour en finir avec les cycles de violence et de pauvreté, il se veut une contribution tournée vers l'avenir.

Un nouveau livre d'Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, et de François Janne d'Othée, journaliste indépendant (notamment au magazine belge *Le Vif L'Express*), spécialiste de l'actualité belge et internationale. 160 pages. Éditions La Muette.

Disponible au prix de 19 € à partir de mi-mars en librairie et sur www.cncd.be



Tout fout le camp !

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...
GÉRARD MANRÉSON,
professeur à HECC
Haute école du Café du Commerce

Le rapport d'Oxfam sur les inégalités a fait le buzz au Forum économique mondial de Davos. Tout fout le camp ! Déjà que la Suisse s'apprête à modifier son ADN en supprimant son secret bancaire, maintenant, le forum des leaders du monde devrait parler des inégalités extrêmes ? Non mais, qu'est-ce que c'est que cette façon de se faire violer ?

Nous étions en train de répéter partout que c'est la reprise, que la croissance a commencé à préparer le retour de son commencement, que la crise bancaire ne menacera que ceux qui y croient et que l'assainissement des finances publiques est aussi indispensable que la miction matinale... Bref, nous rassurons, nous communiquons, nous sirotions des bulles chères, et voilà que nous serions sensés parler des menaces que font peser les inégalités extrêmes sur la planète. Autant demander au docteur Mengele de se mettre à l'homéopathie.

Davos n'a pas été mis sur pied pour s'occuper d'effets secondaires anecdotiques de la marche du progrès. Nous avons bien d'autres chats à fouetter. Aujourd'hui encore, des maladies graves continuent de se propager, comme la fiscalité aigüe et à la régulationite chronique.

Afin de ne plus se laisser importuner, tordons, une bonne fois pour toute, le cou aux slogans d'Oxfam. « La moitié des richesses mondiales est entre les mains des 1 % les plus

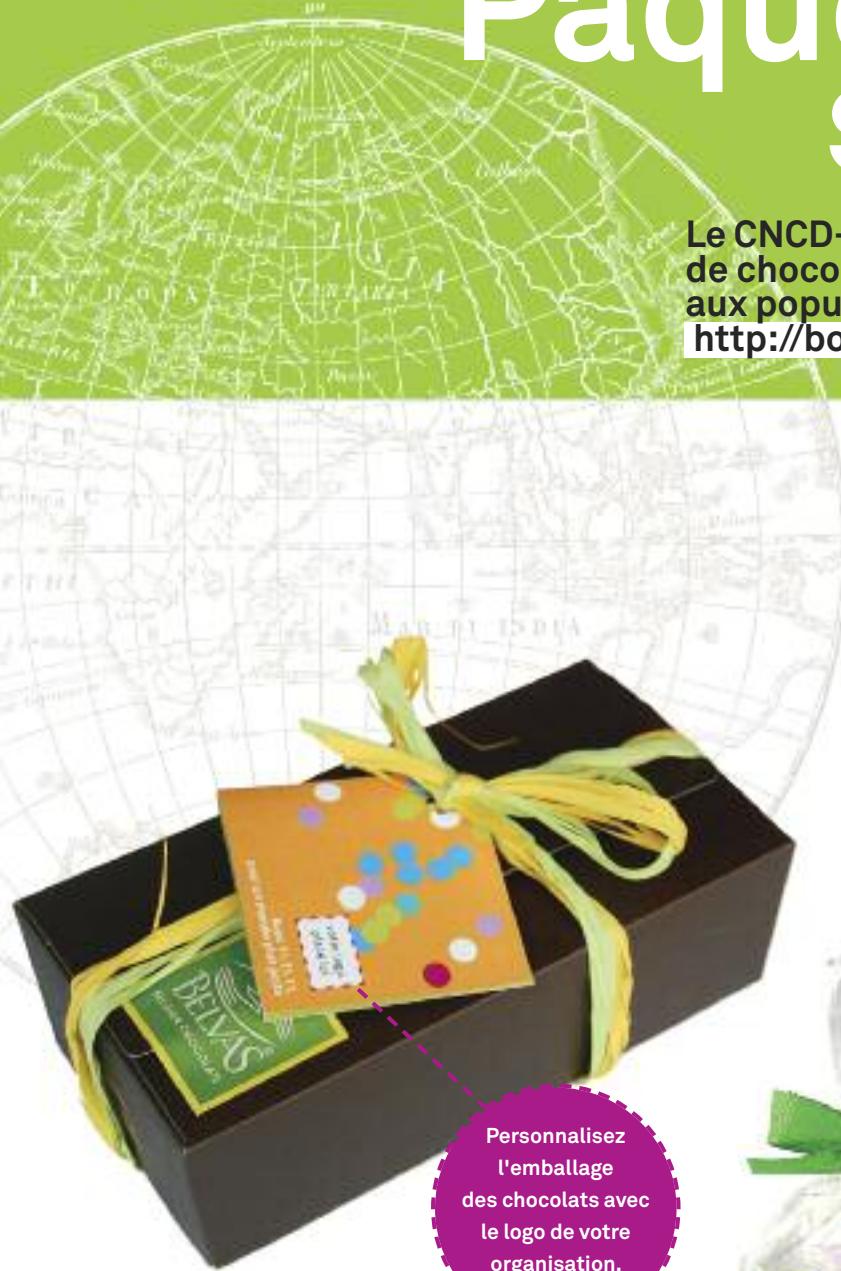
riches » : vu l'immensité des richesses mondiales, cela en laisse encore pas mal pour les autres. « Cela fait 30 ans que les impôts payés par les plus riches diminuent dans tous les pays riches » : il n'est pas possible d'avoir raison, tout seul, tout le temps ! C'est donc bien que l'intelligence collective a bien compris que nous avons tout à gagner de cette politique. « Les inégalités extrêmes ont des conséquences négatives sur la croissance » : les dames patronnes d'Oxfam semblent oublier un peu vite qu'aujourd'hui, en pleine crise, tous les secteurs en croissance sont justement ceux du luxe. Enfin, « les inégalités menacent la démocratie, le lobbying des riches est tel que les États finissent par défendre d'abord leurs intérêts » : il n'y a pas lieu de s'en offusquer, c'est en faisant le plus de cadeaux aux riches que l'on allouera les moyens à ceux qui les utiliseront le mieux avec le plus d'effets retour sur la croissance. Croissance dont tout le monde bénéficie.

Dernier conseil : n'oubliez jamais de vous plaindre que l'on vous diabolise, que l'on vous persécute, et que l'on cherche à vous exterminer. Faites comme Tom Perkins, mon ami fondateur de la société de capital-risque Kleiner Perkins Caufield & Byers. il s'est plaint, dans une lettre au Wall Street Journal, des critiques répétées envers le « un pourcent » en comparant ces critiques aux attaques nazies contre les juifs. Il est préférable de faire pleurer sur son sort plutôt que de feindre l'empathie. On nous reprocherait la mauvaise foi.

Alors ? Merci qui ?

avec 11.11.11, pour une Pâques solidaire

Le CNCD-11.11.11 vous propose une sélection
de chocolats artisanaux vendue en soutien
aux populations du Sud :
<http://boutique.cncd.be>



Personnalisez
l'emballage
des chocolats avec
le logo de votre
organisation.

Ballotin Printemps

200 gr : 14 €

Commande minimale : 14 ballotins.

Assortiment de 16 bouchées au
chocolat. Lait, blanc et noir.

Sans gluten, bio et équitable.



Œufs de Pâques

200 gr : 8,50 €

Commande minimale : 24 sachets.

Mélange d'œufs en chocolat.
Lait et noir, pleins ou fourrés
au praliné noisette.

Sans gluten, bio et équitable.



Lapin en chocolat

60 gr : 4,95 €

Commande minimale :

40 sachets.

Noir ou au lait.

Sans gluten,

bio et équitable.

Pour passer commande :

Sur notre boutique en ligne : <http://boutique.cncd.be>

Par téléphone : Samia Bensaghir – T : 02 613 30 34

Par email : boutique@cncd.be